RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 03038
Numéro SIREN : 828 636 795
Nom ou dénomination : ABBI

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt A2022/031433

ABBI
Société par actions simplifiée
au capital de 740 000 euros
Siège social : 20 route de la Libération - 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON
828 636 795 RCS LYON
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
PRISE PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVÉE EN DATE DU 13 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le treize mai,

LES SOUSSIGNÉ(E)S :

- **Salih HALASSI**, né le 8 février 1975 à Troyes (10), demeurant 11 rue du Faubourg St Martin à 75010 PARIS ;

 propriétaire de 10 656 actions ordinaires,

- **Jean-Claude SEYS**, né le 13 novembre 1938 à VANVES, demeurant 5 rue de l'Hippodrome à SURESNES ;

 propriétaire de 7 400 actions ordinaires,

- **AMONISS HOLDING OFFSHORE**, société à responsabilité limitée de droit marocain au capital social de 10 000 euros, ayant son siège social sis 183 avenue du Prince Héritier, 90000 TANGER, Maroc, dont le numéro d'identification est le RC 86037, représentée par Salih HALASSI, ès qualités de gérant,

 propriétaire de 94 794 actions ordinaires,

- **BOIRON**, société anonyme au capital de 17 545 408 euros dont le siège social est 2, Avenue de l'Ouest Lyonnais – 69510 Messimy, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 967 504 697 dûment représentée aux fins des présentes par Madame Valérie Lorentz-Poinsot, en sa qualité de directrice générale,

 propriétaire de 518 000 actions ordinaires,

- **HAPHE**, société par actions simplifiée au capital social de 350 000 euros, ayant son siège social sis 6 rue de Téhéran à PARIS (75008), dont le numéro unique d'identification est le 500 547 989 RCS PARIS, représentée par Jean-Claude SEYS, ayant tous pouvoirs,

 propriétaire de 3 700 actions ordinaires,

- **SAGAD**, société à responsabilité limitée au capital social de 2 600 euros, ayant son siège social sis 59 Chemin du Moulin Carron à DARDILLY (69570), dont le numéro unique d'identification est le 827 596 206 RCS LYON, représentée par Joanna IFERGAN, ès qualités de gérante,

 propriétaire de 105 450 actions ordinaires,

détenant ensemble 740 000 actions de la Société, et agissant en qualité de seuls associés de la Société et ci-après désignés ensemble les « **Associés** »,

conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du code de commerce et de l'article 22 des statuts prévoyant que les décisions des associés peuvent résulter du consentement des associés exprimé sous forme d'un acte sous signature privée signé par tous les associés,

déclarent avoir pris connaissance des documents suivants qui ont été mis à leur disposition préalablement aux présentes décisions :

- Lettre de démission du 10 mai 2022 du Cabinet Henri Roche, commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
- Lettre d'acceptation du Cabinet MAZARS, commissaire aux comptes titulaire pressenti en date du 11 mai 2022 ;
- Attestation d'inscription sur la liste des commissaires aux comptes du Cabinet MAZARS commissaire aux comptes titulaire pressenti ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

décident de statuer, à l'unanimité, sur les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION
(*Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire*)

Les Associés,

Prennent acte de la démission du Cabinet Henri Roche de son mandat de commissaire aux comptes titulaire de la Société ;

Décident de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuant en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

Société MAZARS, 109, rue de la Tête d'or, CS 10363, 69451 Lyon Cedex 06 dont le numéro unique d'identification est le 351 497 649 RCS LYON, est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes depuis 1989 sous le numéro 45090114 ;

Prennent acte de ce que le Cabinet MAZARS, pressenti, a préalablement déclaré accepter le mandat qui lui est confié ; précisant dans la lettre d'acceptation, qu'il n'était dans aucune situation d'incompatibilités, d'interdictions ou déchéances prévues par la loi, d'exercer la fonction de commissaire aux comptes de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION
(*Pouvoir pour formalités*)

Les Associés, connaissance prise du rapport du Président, donnent tous pouvoirs au Président ainsi qu'au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal qui sera établi pour remplir toute formalité de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

o-o-o

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

[La page des signatures électroniques suit]

Documents signés : Remplacement CAC_A-33302-2706.pdf

Nombre de pages du document : 3 **Signatures :** 6
Réf: A-33302-2706

Emetteur :
Valentin MARTINEZ
vmartinez.avocats@gmail.com

Signé par	Signature
Salih Halassi	
Salih Halassi	
Yaël joanna Bitton épouse ifergan	
Jean-claude Seys	
Jean-claude Seys	

Valérie Lorentz-poinsot A-33302-2706	

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"